Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 022-212203608-20251126-DB_2025_110-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq, le **vingt-six novembre** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (salle du conseil), en séance ordinaire sous la présidence de Madame Christine MÉTOIS-LE BRAS, Maire.

Membres Présents :
Mme METOIS-LE BRAS Christine, Mme LE GALL Isabelle, M. RAOULT Roland, Mme LE MEUR Sandra, M. BAPTISTA-SOARES Philippe, Mme BACCELLI Michèle, Mme FEUNTEUN Cristina, M. ALLAND Patrick, Mme RIVET Vanessa, Mme INIZAN Solenn, M. PIEDERRIERE Dorian, M. HERVÉ Pascal, Mme MARC Claudine, Mme HERVE Isabelle, Mme HERNOT Martine, M. CORMAND Yvon, Mme LEMAITRE Julie.

Membres absents excusés ayant donné procuration :

M. RAULT Alain	a donné procuration à	M. RAOULT Roland
M. THOMAS Jean-Yves	a donné procuration à	M. ALLAND Patrick (jusqu'à son arrivée à 19h25)
M. NAVINER André	a donné procuration à	Mme FEUNTEUN Cristina
Mme LE THERIZIEN Hélène	a donné procuration à	Mme MARC Claudine
M. KIDDEM Omar	a donné procuration à	Mme LE MEUR Sandra
Mme MACRE Amélie	a donné procuration à	M. BAPTISTA-SOARES Philippe
M. RENAULT Gaétan	a donné procuration à	M. PIEDERRIERE Dorian

Secrétaire de séance : Mme HERNOT Martine

Assistaient également : Mme RAPENDY Laurence (DGS) et M. TOUBOULIC Thomas (DGAS)

DÉLIBÉRATION N° 2025-110
Rapporteur : Christine MÉTOIS-LE BRAS, Maire

OBJET : FINANCES – COÛTS HORAIRES DES TRAVAUX EN RÉGIE - 2025

Des travaux en régie sont inscrits au budget 2025. Afin de réaliser les écritures comptables nécessaires à la valorisation de ces travaux, il y a lieu d'en définir le coût horaire.

S'agissant du centre technique municipal, le calcul du coût moyen horaire de la main-d'œuvre comprend le coût des agents du service bâtiment, celui du service des espaces verts et celui de la coordination technique. Est également pris en compte, un montant forfaitaire d'encadrement de 6,02 %.

Les travaux en régie seront valorisés sur la base du nombre d'heures réelles consacrées à chaque chantier. Pour mémoire le coût moyen horaire 2024 était de 28,68€.

Vu l'avis de la commission finances, administration générale réunie le 18 novembre 2025 ;

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 022-212203608-20251126-DB_2025_110-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE le coût horaire relatif aux chantiers en régie réalisés en 2025 :**

Centre Technique Municipal	
Coût moyen horaire – main d'œuvre technique (encadrement compris)	**29,98 €**

A Trégueux, le 1er décembre 2025

La secrétaire de séance,
Mme HERNOT Martine

Le Maire,
Mme MÉTOIS-LE BRAS Christine